



La Municipalité de Chelsea souhaite combler un poste saisonnier à horaire variable de :

PRÉPOSÉ À LA VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du Directeur du service des travaux publics et des infrastructures, le préposé à la vidange de fosses septiques est responsable d'effectuer le suivi des travaux de l'entrepreneur dans le cadre du programme de vidange de fosses septiques, sur le territoire de la Municipalité, en fonction du devis. Il inspecte les fosses septiques problématiques.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Notamment, mais non limitativement, le titulaire du poste Le titulaire du poste visite les terrains avant le passage de l'entrepreneur et installe les « accroche-porte ». Effectue le suivi des vidanges de fosses septiques suite au passage de l'entrepreneur, pour s'assurer de la conformité au programme. Effectue l'inspection des fosses septiques. Remplit les rapports d'inspection. Reçoit les demandes d'informations des citoyens, et y répond. Nettoie le véhicule municipal 2 fois par mois. Signale rapidement toute plainte ou tout incident.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Posséder un diplôme d'études secondaire ou toute autre formation jugée équivalente ou en relation directe avec le poste.
- Posséder de 1 à 2 années d'expérience pertinente dans un domaine similaire (dans le domaine municipal un atout).
- Connaissance du territoire de la Municipalité de Chelsea.
- Connaissance des systèmes septiques.
- Maîtrise de la langue française et anglaise parlée et écrite.
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5).
- Posséder les aptitudes, traits de personnalité, et autres qualités personnelles appropriées à une fonction de préposé à la vidange des fosses septiques :
 - Apparence soignée
 - Orienté vers la clientèle et courtoisie
 - Bonne gestion des plaintes et des conflits
 - Ponctuel
 - Sens de l'organisation et de la planification
 - Aptitude démontrée en résolution de problèmes
 - Coopération dans le travail d'équipe

Salaire : 18.63 \$ à 23.42\$ - Saisonnier de mai à octobre

Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae, **avant le 30 avril 2018 à 16h00**, à a.lacaille@chelsea.ca par courriel. La priorité des entrevues sera accordée aux candidatures internes):

Municipalité de Chelsea
100, chemin Old Chelsea, Chelsea (Québec), J9B 1C1
Téléphone : 819-827-6225 - Télécopieur : 819-827-2672 - Web : www.chelsea.ca